



L'ATTACHÉ NAVAL

CASE NO: TCR-98-41-7
EXHIBIT NO: DK 72
DATE ADMITTED: 7-7-2004
TENDERED BY: DEFENCE
NAME OF WITNESS: XXY

TURQUOISE : intervention à BISESERO

9.C.4. Note du Capitaine de frégate Marin Gillier,
30 juin 1998, Intervention à Bisesero

1- CADRE DE L'ACTION.

En 1994, un drame se déroule au Rwanda. Certaines troupes de l'opération TURQUOISE sont prépositionnées au Zaïre dans l'attente d'une résolution de l'ONU qui doit fixer un *mandat*, dans lequel doit s'inscrire l'action des militaires. La résolution 929 est adoptée le 22 juin 1994. Les éléments sous mes ordres entrent au Rwanda le 24 juin 1994. Les consignes reçues peuvent être synthétisées en deux rubriques.

Règles de comportement.

- Adopter une attitude de *stricte neutralité* vis-à-vis des différentes factions en conflit. Insister sur l'idée que l'armée française n'est pas venue pour combattre le FPR ni soutenir les FAR, afin que les actions entreprises ne soient pas interprétées comme une aide aux troupes gouvernementales.
- Manifester la détermination de la France à *faire cesser les massacres* et à protéger les populations, en usant de la force si nécessaire.
- Affirmer le *caractère humanitaire* de l'opération, avec les ONG chaque fois que possible.

Règles d'engagement.

Elles donnent la priorité à la sécurité des forces d'intervention. Par ailleurs, on peut qualifier de "légitime défense élargie" les ordres qui autorisent ou imposent l'emploi de la force en cas :

- de *menace sur nos forces*,
- de *menace dans la mission de protection* des personnes,
- d'*obstruction* dans l'exécution de la mission.

Les limites de notre action sont donc bien définies. En revanche, la situation n'apparaissait pas très clairement. Il relève d'ailleurs de notre mission de la préciser. Alors que nous pénétrons au Rwanda, et dans les premiers jours de l'intervention, de nombreuses questions se posent.

- Que se passe-t-il effectivement ? Des massacres sont perpétrés, quelle en est l'ampleur ?
- Qui est qui ? Qui est Hutu, qui est Tutsi ?
- Quel crédit accorder aux propos qui nous sont tenus ? Nous croisons des interlocuteurs angoissés tandis que d'autres, influents, cherchent à orienter notre jugement dans un sens qui pourrait ne pas correspondre à l'esprit de notre mission. Se superposent de réelles difficultés linguistiques.

Notre engagement initial au Rwanda se fait donc selon des ordres précis, pour agir dans un cadre dont les contours sont moins clairs. La première phase se déroule du 24 juin au 1^{er} juillet 1994, et recouvre des activités de reconnaissance et de recueil de renseignement dans la région au sud-est de Kibouye, dans l'ouest du pays. Il s'agit d'éclairer le commandement pour orienter au plus tôt et au mieux l'action des forces de TURQUOISE.

2- LES DEBUTS DE L'INTERVENTION.

Le 24 juin, nous partons pour une première reconnaissance le long de l'axe reliant CYANGUGU à KIBOUYE. Notre connaissance imprécise de la situation nous conduit à adopter des dispositions d'autoprotection afin de pouvoir réagir en cas d'embuscade. Les dispositions de combat retenues impliquent la mise en batterie des mitrailleuses des véhicules qui se suivent à distance de sécurité.

L'accueil réservé par la population se révèle particulièrement chaleureux, égayé de drapeaux français et de bouquets de fleurs. La surprise, l'euphorie initiales sont néanmoins tempérées par l'angoisse que nous percevons chez nos interlocuteurs, en particulier lorsque nous abordons le camp de réfugiés Hutu de KIRAMBO.

A 21H00, la nuit étant tombée, nous rebroussons chemin conformément aux ordres, sans avoir pu atteindre KIBOUYE. Au cours de la journée, nous avons rencontré de nombreuses personnes chez qui la joie se conjugait avec l'anxiété. En revanche, nous n'avons relevé aucune trace de combat ou de massacre, et n'avons croisé aucune unité militaire.

La journée du 25 juin est consacrée au retour et au reconditionnement.

Tôt le 26 juin, nous partons vers le camp de réfugiés Hutu de KIRAMBO où nous organisons un dispositif de protection, ses occupants nous ayant affirmé craindre une attaque d'éléments infiltrés du FPR. Une escouade accompagne d'autres troupes du dispositif de TURQUOISE jusqu'à KIBOUYE, puis revient au camp.

Des missions de recherche de renseignement sont lancées le 27 juin vers GISHYITA - limite nord de ma zone de responsabilité - et dans la région de GISOVU. C'est alors qu'un élément léger rend compte avoir découvert, dans l'est de GISHYITA, un prétendu

Je laisse une partie de mes troupes autour du camp de KIRAMBO, dont nous devons assurer la protection, et regroupe le reliquat à GISHYITA (une trentaine de personnes ?). Sur place, j'interroge la population qui affirme que les collines à l'est sont infestées d'éléments du FPR infiltrés pour semer la terreur. Nous nous établissons pour pouvoir intervenir au profit de la population, si nécessaire, puis rendons compte.

Vers midi, des bruits de rafales d'armes automatiques et d'explosions - que nous attribuons à des obus de mortier - attirent notre attention vers la zone suspecte. Une inspection à la jumelle ne permet guère d'analyser la situation. L'observation par le système de visée d'un poste de tir de missiles Milan nous permet de constater, dans le lointain, une certaine agitation. La population alentour est immédiatement questionnée : il s'agirait d'une centaine de villageois qui s'attaqueraient aux éléments infiltrés du FPR.

Après une demi-heure environ, les bruits décroissent, et plus rien n'est visible. Tout ceci se passe à bonne distance de notre lieu d'observation - cinq kilomètres ?

Les comptes rendus vers les autorités militaires présentent la situation telle que nous la percevons : de l'agitation, des échos de tirs nourris, mais rien de précis sur une éventuelle situation tactique ni sur les forces en présence. Ils relatent les assertions des personnes qui nous entourent selon lesquelles des miliciens s'attaqueraient au FPR, propos que nous ne pouvons confirmer ni infirmer. Les bruits prouvent néanmoins l'utilisation d'armes de guerre, ce qui étaye la thèse d'un engagement avec le FPR. Enfin, je sollicite des consignes, en particulier je demande si je dois me rendre sur place.

La réponse à cette dernière question tarde à arriver. Je ne suis pas surpris car les ordres sont clairs : ne pas s'opposer au FPR ni prendre parti dans le conflit. De plus, je ne dispose pas des effectifs ni des soutiens (appui feu) me permettant d'intervenir de façon efficace. Un engagement ferait courir à mes troupes un danger certain, alors que nous ne connaissons ni le terrain, ni les forces en présence. Nous ne saurions d'ailleurs pas dans quel sens intervenir.

[Par la suite, j'ai appris que le commandement avait alors cherché à regrouper des hélicoptères canon pour pouvoir envoyer mon détachement sur place avec une puissance de feu susceptible de donner quelques chances de succès à une intervention. Nous étions cependant encore dans la phase de mise en place des moyens et de prise de contact avec la zone, et il n'a pas été possible de réunir le soutien nécessaire avant la tombée de la nuit.]

Le 28 juin, nous améliorons nos postes de combat près de GISHYITA et envoyons des équipes recueillir des renseignements dans les environs. Une équipe de spécialistes d'écoute radio est envoyée en renfort.

Je demande de nouveau l'autorisation de me rendre sur place afin de découvrir ce qui a pu se passer. La situation est calme, aussi l'option retenue est-elle d'infiltrer une équipe d'observation jusqu'à une ligne de crêtes intermédiaire, sensiblement à mi-distance entre notre poste d'observation et la zone des combats. La densité de la population dans les zones traversées jusqu'alors et la configuration du terrain ne permettent pas d'envisager une infiltration discrète de jour, c'est pourquoi l'équipe se prépare à partir à la nuit, afin d'être en position avant le lever du jour le 29 juin.

L'observation ne permet pas de détecter d'élément pertinent : ni troupes, ni population particulière, ni traces de combats. L'équipe est de retour vers la mi-journée. Dans l'après midi, le Ministre de la Défense vient inspecter notre site. Je lui expose la situation et nos interrogations sur ce qui s'est passé deux jours plus tôt, et conclus qu'après une reconnaissance infructueuse, il conviendrait de se rendre sur place en force pour se faire une idée précise de la situation. L'ordre parvient en milieu d'après-midi.

Autant une infiltration discrète ne peut être conduite que de nuit, autant une opération en force dans un terrain aussi cloisonné et que nous ne connaissons pas ne peut être envisagé que de jour. Nous rassemblons donc la majeure partie de nos effectifs et passons une partie de la nuit à préparer une mission de reconnaissance dans la direction qui retient toute notre attention. Les ordres sont, si cela s'avère possible, de pénétrer dans cette zone jusqu'à une vingtaine de kilomètres (distance à vol d'oiseau, pas sur le terrain !) afin de prendre contact avec un prêtre français qui vit dans un village menacé, et de lui demander s'il souhaite revenir avec nous.

Pendant de nombreuses heures, nous étudions toutes les situations auxquelles nous pourrions être confrontés le lendemain. En particulier, nous arrêtons la coordination de nos réactions au cas où nous tomberions dans une embuscade. En effet, certains responsables municipaux nous avaient mis en garde contre les risques que présentait cette vallée.

Un dernier point mérite d'être rapporté. Pendant notre séjour à GISHYTTA, à une date que je ne puis préciser, deux journalistes britanniques se sont présentés et ont exprimé le voeu de rester avec nous. Nous leur avons offert notre protection... à condition qu'ils restent à l'écart. J'avais en effet des doutes sur leur identité réelle, doutes qui se sont confirmés tout au long de notre intervention au Rwanda. Coupe de cheveux, matériel de camping, techniques de survie sur le terrain, attitudes, tout nous portait à croire qu'il s'agissait d'agents et non de simples journalistes. Ils ont d'ailleurs croisé notre chemin à de multiples reprises dans les semaines suivantes, comme s'ils nous "marquaient". Dès le premier jour, j'ai ordonné à mes hommes de les surveiller et de les aider si nécessaire, mais en se méfiant.

3- L'INTERVENTION SUR BISESERO.

Nous décidons de partir tôt le 30 juin. Comme pour l'entrée au Rwanda, des dispositions de combat très strictes sont prises. En particulier, nous prévoyons d'avancer assez rapidement, pour autant que l'état des pistes le permet, afin de ne pas constituer une cible trop facile en cas d'embuscade.

Quelques journalistes francophones se présentent alors que nous démarrons. Comme à différentes reprises dans les jours précédents, ils demandent à se joindre à nous. Je n'accepte pas, compte-tenu des incertitudes qui planent sur les heures à venir.

La zone sensible est traversée, aucun élément d'intérêt ne retient notre attention. Nous continuons notre progression plusieurs heures durant, et arrivons en début d'après-midi au village du prêtre français. Celui-ci nous apprend qu'il n'est pas en sécurité, mais qu'il préfère rester avec ses paroissiens.

En circulant autour du village, une de nos équipes rencontre un Hutu qui cache quatre Tutsi : une mère et trois enfants. Nous lui proposons de les récupérer, mais l'intéressé prend peur : si la communauté apprend qu'il cache des Tutsi, il ne survivra pas longtemps. Je lui promets de trouver un moyen pour régler ce problème dans les deux jours.

C'est alors que je reçois un appel radio d'un des officiers sous mes ordres qui avait rebroussé chemin quelques heures plus tôt. En effet, il lui avait semblé voir vu, au cours de notre progression, quelques personnes différentes de celles que nous croisions depuis notre arrivée. Il n'en était pas sûr, mais cela le tracassait et il voulait lever le doute.

L'appel radio réclame un retour rapide de l'ensemble du groupe, l'officier pense avoir découvert quelque chose d'important. Nous quittons précipitamment le village et mettons environ deux heures à rejoindre le groupe sur le site de la vallée de BISESERO. Rapidement, l'officier m'explique qu'il a rencontré quelques Tutsi qui ont raconté qu'ils faisaient l'objet de persécutions. Leur état général ne laisse aucun doute, dès le premier regard, sur la situation. De plus, des Hutu se rassemblent autour de nous, de plus en plus nombreux et de plus en plus près. La tension est perceptible.

C'est alors que nous avons été confrontés, pour la première fois, à la tragédie rwandaise. C'était le 30 juin, en milieu d'après-midi.

Immédiatement, nous jetons un dispositif de protection afin d'interdire la zone à toute personne suspecte. Nous rassemblons les victimes et commençons à dispenser des soins médicaux aux plus gravement atteints. Des journalistes, arrivant sur place, viennent s'informer de la situation. Je les renvoie fermement, leur expliquant que des personnes meurent et qu'il convient de ne pas entraver notre action, que je m'occuperai d'eux dès que des vies ne seront plus en jeu.

Après avoir rendu compte de la situation par radio, j'organise des recherches dans les environs. Une cinquantaine de personnes rapidement rassemblées expliquent en effet que plusieurs centaines de Tutsi se cachent à proximité. Nous demandons des hélicoptères pour des évacuations sanitaires et recherchons une zone de poser jour/nuit car la lumière décline.

La situation étant maîtrisée, je me dirige vers les journalistes pour présenter la situation et répondre aux questions. Je souhaite en effet qu'ils comprennent que je ne cherche pas à cacher quoi que ce soit, mais que la priorité allait au sauvetage des blessés et à la protection des survivants.

Les opérations de rassemblement des personnes cachées, d'assistance médicale, de soutien humanitaire (distribution de vivres et de couvertures) et de ramassage de machettes, de lances et de casse-tête se prolongent jusqu'au matin du 1^{er} juillet. Nous regroupons ainsi 800 Tutsi dont nous apprendrons qu'ils sont les seuls survivants d'une communauté d'environ dix mille. 96 d'entre eux sont évacués par hélicoptère dans des conditions délicates, il s'agit de ceux qui risquent de mourir dans la nuit. 200 autres sont médicalisés sur place.

Au petit matin, les rescapés viennent m'entourer, et entonnent un chant pour nous remercier. On me demande de rendre justice à propos d'un vol de médicaments. Finalement, le voleur reconnaît son forfait devant la communauté et s'engage à ne plus recommencer, ce qui était la condition pour qu'il retrouve sa liberté.

En ce 1^{er} juillet à l'aube, les hommes sont exténués. Le choc est éprouvant. Une investigation à pied dans la vallée de BISESERO, qui n'est pas accessible aux véhicules, nous fait découvrir des centaines de cadavres, des victimes de tous âges. C'est insupportable.

Je repars vers GISHYITA, à cinq kilomètres environ, et demande à être reçu par le bourgmestre. Devant le refus de son entourage, je fais preuve de la plus grande fermeté. Dès que je le vois, je le somme de m'expliquer ce qui se passait sur le territoire dont il a la responsabilité. Il finit par m'expliquer qu'il fallait se débarrasser de cette engeance...

4- LA RELEVÉ.

J'apprends ensuite que mes hommes vont être relevés au camp de déplacés Hutu de KIRAMBO et sur le site de BISESERO. Malgré l'épreuve des trente-six dernières heures, j'insiste pour obtenir, avant notre départ, des moyens aériens pour procéder à "l'extraction" des quatre Tutsi cachés dans le village visité la veille. Je tiens à respecter mon engagement.

Dans l'après-midi du 1^{er} juillet, nous menons une opération rocambolesque pour sauver ces quatre personnes. Je ne souhaite pas en raconter le détail pour ne pas divulguer des techniques spécifiques. L'opération a duré environ 90 minutes. Ce fut un succès, les quatre Tutsi ayant été récupérés sans que quiconque ne s'en aperçoive dans le village.

De retour à GISHYITA, j'apprends que nous devons nous préparer à faire rapidement mouvement vers GICONGORO, plus à l'est.

La passation de suite est effectuée avec le chef de l'élément qui nous relève. Après avoir présenté la situation passée et présente, j'insiste sur la nécessité de pousser l'investigation sur les agissements et les propos du bourgmestre de GISHYITA. Je ne puis cependant m'en occuper moi-même : nous devons prendre la route au plus tôt. Avec une deuxième nuit blanche en perspective, et la nécessité de prendre des décisions judicieuses, il est impératif que nous utilisions l'heure qui nous sépare de la tombée de la nuit à préparer ce déplacement, tant au plan topographique que matériel et tactique.



Marin Gillier
Capitaine de frégate.

9.D — TÉLÉGRAMMES DIPLOMATIQUES